



Un autre regard

SIEGE NATIONAL

UNAFAM : Qui sommes – nous ?

L'UNAFAM, l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques, dont le siège est à Paris, regroupe 13 000 familles de "handicapés psychiques" en France, dont un ou plusieurs proches sont en situation de "handicap psychique" (ou personnes souffrant pour l'essentiel de psychoses schizophréniques ou maniaco-dépressives). Depuis 1963, par ses sections présentes dans 97 départements, 2000 bénévoles de l'UNAFAM agissent dans l'intérêt des familles et personnes en situation de handicap psychique :

- par l'**entraide** :
 - *dans tous les départements* : des permanences (plusieurs dizaines de milliers d'heures) assurent accueil, écoute, soutien et accompagnement des familles ; des réunions-débats assurent leur information ;
 - *au siège* : le service *écoute-famille* (01 42 63 03 03) pour informer et orienter ; des services de consultation spécialisée : psychiatre, psychologue, assistante sociale, avocat ;
 - *une revue trimestrielle* : "Un autre Regard".
- par la **formation** à mieux faire face au handicap psychique (plus de 250 groupes de paroles, des programmes de psycho-éducation : Prospect, Profamille, ...)
- par l'action auprès des ministères et des institutions pour la **défense des conditions de vie des malades psychiques et de leurs familles** :
 - **représente** les usagers avec un agrément national :
 - dans les institutions nationales (partenaire des Ministères pour l'évolution des lois et de la réglementation, comités nationaux, coordinations nationales des organisations des personnes handicapées) ; en particulier l'Unafam est intervenue activement pour la reconnaissance du handicap psychique dans la loi du 11 février 2005.
 - dans les institutions régionales ou départementales (administrations de l'État, de la Région ou du Département) : conseils d'administration des hôpitaux psychiatriques ; schémas régionaux d'organisation sanitaire, médicosociale ou sociale ; Maisons Départementales des Personnes Handicapées (250 représentants), Commissions Départementales de l'Hospitalisation Psychiatrique, ...
 - **crée** des structures de post-cure, des lieux de vie (résidences accueil), des entreprises et services d'aide par le travail (ESAT), des maisons de retraite spécialisées, ...
 - **soutient** le développement de la recherche sur ces maladies :
 - attribution annuelle du **Prix Unafam Recherche** en Psychiatrie et en Santé Mentale (4 jeunes chercheurs récompensés depuis 2006).
 - mise en place d'un Comité Recherche composé de personnalités scientifiques.
 - partenaire de l'INSERM, du CNRS et de la Mission Recherche du Ministère de la Santé (DREES-MiRe), membre de comités scientifiques ou de pilotage de programmes ou appels d'offre de recherche
 - aide aux équipes de recherche locales à travers un réseau de "correspondants recherche" de l'association.
 - promotion de la recherche clinique et épidémiologique *dans les lieux de soins* (création de la Fédération Régionale de Recherches en Santé Mentale dans le Nord – Pas de Calais, ...).
 - participation de nombreuses familles à des protocoles de recherche

Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et handicapés psychiques
Reconnue d'utilité publique

SIEGE NATIONAL : 12, Villa Compoint • 75017 PARIS
Ecoute Famille : 01 42 63 03 03 • Service Administratif : 01 53 06 30 43 • Fax : 01 42 63 44 00
Site Internet : www.unafam.org – email : infos@unafam.org
N° SIRET : 784 363 483 00040 • Agrément formateur 117519903 / 75 • NAF 853 K